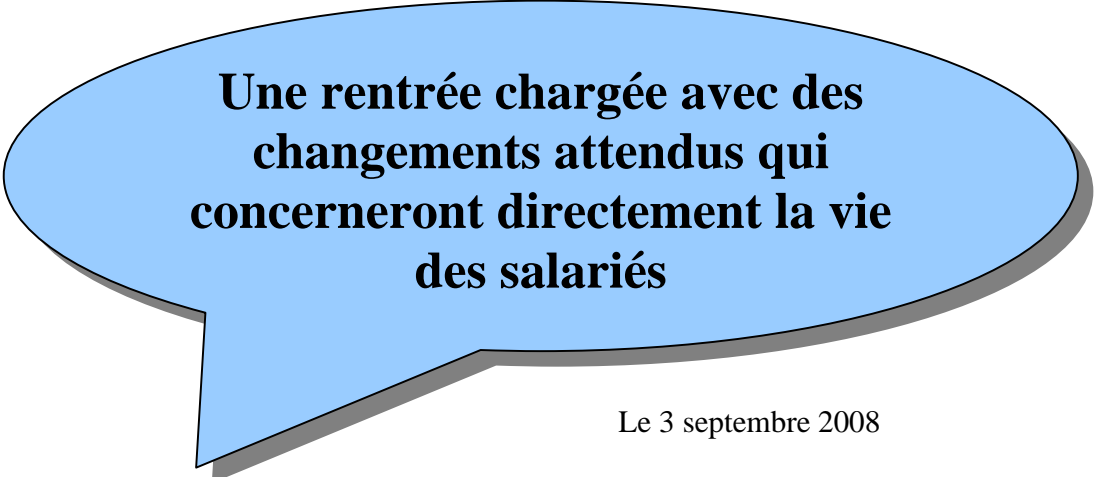




CHRONOPOST



**Une rentrée chargée avec des changements attendus qui concerneront directement la vie des salariés**

Le 3 septembre 2008

### **La réouverture de l'accord sur la participation**

Lors des négociations sur l'intéressement, la CGT avait demandé la répartition égalitaire des bénéfices sans proratisation au salaire et la direction nous avait partiellement donné raison. **A cette occasion nos dirigeants s'étaient aussi engagés à revoir dès cette année l'accord sur la participation en nous affirmant qu'ils étaient ouverts à un partage totalement égalitaire des sommes dues à ce titre.** Cela aurait donc pour conséquence mécanique l'augmentation des sommes versées aux salariés ayant les revenus les plus modestes. C'était la demande principale de la CGT, nous veillerons donc à sa mise en œuvre.

### **La refonte de l'accord sur les classifications**

Beaucoup d'aspects sont à revoir dans cet accord parmi lesquels les fiches de poste. **Ces documents ont été créés, modifiés et adaptés par et pour notre direction sans aucune concertation avec les représentants du personnel.**

Il est assez fréquent de voir certains métiers identiques classés différemment d'une agence à une autre sur la base de critères totalement inconnus !

Par ailleurs, nos dirigeants précédents ont profité de la restructuration Energie 2007 pour tirer plus ou moins discrètement certains métiers vers le bas : Equipier support, secrétaire d'agence, chauffeur trieur, etc.

**La CGT demandera la revalorisation de ces métiers mais aussi l'élaboration de fiches de poste précises en concertation avec les syndicats de façon à ce que chacun puisse s'y fier. Nous redemanderons aussi la création de postes « expert » ou « confirmé » pour certains métiers comme trieur ou téléconsultant de façon à mieux reconnaître les compétences parfois ignorées tout en ouvrant des possibilités d'évolution.**

### **La négociation d'un accord sur l'emploi et le maintien dans l'emploi des travailleurs handicapés et des salariés reconnus inaptes**

Jusqu'à présent nos dirigeants avaient fait le choix de n'employer que très peu de travailleurs handicapés préférant ainsi payer l'amende à l'Etat. Aujourd'hui, ils disent vouloir mettre l'entreprise en conformité avec l'image qu'ils souhaitent en donner : Entreprise responsable, citoyenne, s'inscrivant dans une logique de développement durable. **Très bien, mais la CGT veillera à ce que cet engagement ne soit pas qu'une nouvelle couche de vernis destinée à cacher la misère ou à faire illusion. Les exemples sont trop nombreux. Encore une fois, il ne s'agit plus de dire, mais bien de faire.**

→

## **L'amélioration et l'adaptation de l'accord sur le dialogue social et la création du CHSCT national**

La société évolue. Les agences ou antennes sont de plus en plus morcelées. Les moyens donnés aux représentants du personnel doivent s'adapter. La CGT va demander à nouveau la possibilité de désigner des délégués syndicaux régionaux. Cette demande est essentielle car faute de temps et de moyens les élus centraux ne peuvent pas se rendre sur tous les sites.

**Tout comme la DRH, les syndicats doivent être proches des salariés. Ne pas l'admettre serait révélateur et accentuerait le déséquilibre dans le dialogue. Nous demandons donc à la direction de faire davantage confiance à ses partenaires sociaux pour renforcer un dialogue social nécessaire.**

Le CHSCT national demandé et obtenu par la CGT lors des négociations sur la GPEC devra être un outil de première importance dans de nombreux domaines : Pénibilité, travail de nuit, accident et maladie professionnelle, inaptitudes, risques psychosociaux, etc. Aujourd'hui les représentants du personnel n'ont aucune visibilité globale sur ces sujets et la création de ce CHSCT est donc utile et très attendue.

## **Elections des représentants de salariés au Conseil d'Administration de CHRONOPOST**

Dernière minute : Finalement ce sont bien les salariés qui vont choisir leurs représentants au conseil d'administration de CHRONOPOST. Si cela semble évident, ce l'était un peu moins pour notre direction qui a proposé aux syndicats de se passer du vote des salariés pour ne faire qu'une désignation au comité d'entreprise. Par expérience nous savons que les alliances qui peuvent se faire au CE n'offrent aucune garantie de fidélité aux opinions des salariés. En conséquence et quelles que soient les arrières pensées politiques de cette proposition, la CGT l'a refusée, considérant simplement et uniquement que ce sont les salariés les mieux à même de savoir qui doit les représenter.

Nous informerons prochainement les salariés sur le rôle du conseil d'administration et des représentants de salariés dans cet organe de direction central.

**Sur tous ces sujets, nous invitons les salariés à nous contacter pour nous faire part de leurs idées, de leurs propositions ou de leurs revendications. Faites-vous entendre pour défendre vos droits et améliorer concrètement vos conditions de travail.**

**CONTACTEZ UN REPRESENTANT CGT**

### **Contacts :**

**Richard GIRAUD, DSC, Chauffeur à Nantes 06 87 89 71 75 [r-giraud@chronopost.fr](mailto:r-giraud@chronopost.fr)**

**Sébastien Le Du, DSC Sup Téléconsultant à Poitiers 06 63 52 50 76 [s-ledu@chronopost.fr](mailto:s-ledu@chronopost.fr)**

**Ishak Ozger, CE, coordinateur piste à Roissy Nat 06 27 55 07 89**

**Lionel GERON, DS, Trieur-chauffeur à Orléans 06 17 20 47 40**

**Alain Lepeltier, RSA à Nice 06 82 60 55 60**

**Nos tracts et infos en ligne : [www.ulcgtroissy.fr](http://www.ulcgtroissy.fr) (onglet Chronopost)**